

AAPPMA des Pêcheurs Lourdais et du Lavedan pose frayères à sandres pour le lac de Lourdes

5 Avril 2018

De tous les plans d'eau suivis par la fédération de pêche, le lac de Lourdes est probablement celui qui soulève le plus d'interrogations au sein de la commission "2nd catégorie". Autrefois très clair et riche en végétation, les périodes d'eutrophisation successives qu'il a connu, ont complètement renversé la situation. Pourtant la présence de poissons blancs en quantité montre bien que les carnassiers ont encore toute leur place dans ce lac naturel.

Les brochets y sont présents depuis toujours et se maintiennent, même si les vastes zones d'herbiers qu'ils affectionnent particulièrement ont fortement diminué. Les perches sont bien installées. Les black-bass sont en cours de ré-introduction avec plusieurs essais d'alevinages. Pour les sandres, chaque année quelques belles prises prouvent que les poissons introduits y grandissent mais l'absence de petits sujets, montre que la reproduction ne s'y déroule pas comme il le faudrait.



Après avoir suivi la qualité de l'eau et des sédiments, étudié la reproduction naturelle plusieurs années de suite par échantillonnage des alevins, procédé à des marquages de sandres pour mieux connaître leur survie et leur croissance, la mise en place de frayères artificielles paraissait être une action de gestion judicieuse.

Car une des raisons qui empêche le succès reproductif du sandre dans ce lac (alors que cette espèce très fertile se reproduit parfaitement dans les autres plans d'eau du département), serait donc sûrement lié au substrat du fond du lac. Dans ce cas, l'apport de frayères artificielles permet au sandre de déposer ces milliers d'œufs dans de meilleures conditions.

L'AAPPMA des Pêcheurs Lourdais et du Lavedan s'est donc lancé dans ce projet avec l'aide de la fédération. Après avoir pris beaucoup d'informations du côté de nos amis landais, très expérimentés dans ce domaine, elle s'est dotée de 20 frayères en brandes de bruyères. Les bénévoles Lourdais ont réalisé le montage des brandes sur les cadres métalliques quelques jours avant, ainsi tout était prêt pour le jour J.





Pour la mise en place, les pêcheurs lourdais ont pu également compter sur l'AAPPMA de Vic venue prêter main forte, sur les techniciens de la fédération et deux agents du PLVG. Trois embarcations étaient à disposition pour transporter les imposantes frayères sur les zones sélectionnées.

4 zones propices à la reproduction du sandre ont été définies, sur chaque zone 5 frayères pouvaient être immergées. L'important était de respecter une dizaine de mètres entre chaque frayère et une profondeur optimale d'immersion entre 1.50m et 2m. Toutes les frayères portent un numéro, un marqueur flottant et toutes ont été repérées par GPS. Un suivi régulier va être mis en place avec les techniciens de la fédération, notamment à l'aide d'une caméra subaquatique.





Les sandres sont déjà à la recherche de leur zone de fraie depuis plusieurs jours, ces jolis tapis de brandes ne devraient pas les laisser indifférents très longtemps. Cette action et les différents suivis apporteront beaucoup d'éléments instructifs pour améliorer la gestion de ce lac. La bruyère landaise sera peut être une des clés ?



